

DEBATS CEJEC

26 novembre 2009 - Marc Fallon & Jean-Sylvestre Bergé

Intervention sur le thème :

La dimension spatiale des espaces (marché intérieur / ELSJ) : les rapports externes et les situations purement internes

Sommaire

Introduction

- ◇ Les espaces
- ◇ La dimension spatiale : la définition du territoire européen
- ◇ La dimension spatiale : la question de l'applicabilité du droit UE

I - La délimitation des espaces européens à l'égard des situations externes (Marc Fallon)

Preliminaires :

N° 1 : DEFINITION DES SITUATIONS EXTERNES :

N° 2 : DEFINITION DE L'APPLICABILITE DU DROIT PRIMAIRE:

A) Le DIP s'est développé en autarcie, sans tenir compte du Marché intérieur

A.1. DEVELOPPEMENT SANS TENIR COMPTE DES LIMITES SPATIALES DU DROIT PRIMAIRE

A.2. DEVELOPPEMENT SANS TENIR COMPTE DES EXIGENCES / DU CONTENU DU MARCHÉ INTERIEUR

B) Le DIP évolue au service du Marché intérieur / de l'ELSJ (citoyenneté)

B.1. INCIDENCE SUR L'APPLICABILITE DES REGLES DE DIP : FORMULATION D'UN DIP UNIVERSALISTE CAD UNILATERAL/NATIONAL

B.2. INCIDENCE SUR LE CONTENU DES REGLES DE DIP : REGLES DIFFERENCIEES POUR LES CAS EXTERNES

Conclusion : Questions liées à DIP UE de droit commun :

II - L'applicabilité des espaces européens dans les situations purement internes (JS Bergé)

- ◇ Définition générale des situations purement internes (rappel)
- ◇ La question de l'applicabilité
- ◇ Identification des domaines juridiques où la question se pose dans le MI et ELSJ
- ◇ L'objet de la comparaison - plan

A/ Libre circulation dans le MI et l'ELSJ et traitement des situations purement internes

◇ 1^{ère} étape : le clivage : l'appréhension des situations purement internes en LCM (et LCC) / l'exigence d'une situation transnationale en LCP/LPS

◇ 2^{ème} étape : la réduction du clivage

◇ 3^{ème} étape : le passeur du MI à l'ELSJ : la citoyenneté européenne

◇ 4^{ème} étape : le pari d'une banalisation de plus en plus grande des situations internes et situations transnationales au regard de la citoyenneté européenne

B/ DIP dans le MI et l'ELSJ et le traitement des situations purement internes

◇ La base juridique du DIP : du MI à l'ELSJ

◇ Exigence (renforcée) d'une situation transnationale

◇ Ma question : un hiatus ou une distorsion au sein de l'ELSJ ? Dip (transnational) et une citoyenneté européenne (transnationale et situation interne)

◇ 1^{ère} réponse : si hiatus ou distorsion il y a, ce n'est pas nouveau

◇ 2^{ème} réponse : en a-t-on pris cependant la mesure s'agissant du développement de solutions nationales uniformes ?

◇ 3^{ème} réponse : en a-t-on pris la mesure s'agissant du développement de solutions de dimension proprement européenne ? Le cas à nouveau de la citoyenneté européenne

◇ En guise de conclusion,